

## MINORQUE ET LA FRANCE AU XVIII<sup>ème</sup> SIÈCLE

Jean BISSON

Les échanges entre la France et les îles Baléares, entre Français et Insulaires sont de toutes les époques, ce qui ne saurait surprendre, étant données la proximité des rivages et la communauté de civilisation. Pourtant l'Histoire ne s'en est guère préoccupée: la rançon probable de relations empreintes d'amitié ... ou d'intérêt bien compris!. Sans doute a-t-on surtout retenu l'épisode tragique de ces prisonniers des guerres napoléoniennes oubliés sur le rocher de Cabrera, tandis que la petite histoire, plus plaisante, a préféré amplifier, pour les besoins d'une publicité touristique savamment orchestrée, ce caprice d'aristocrates que fut en 1836 le séjour de **George Sand** accompagnée de **Frédéric Chopin** à la Chartreuse de Valldemossa, tout juste vidée de ses moines...

Cependant la sécurité de la façade méridionale de la France a longtemps impliqué une surveillance étroite des îles, dirigée au XVIII<sup>ème</sup> siècle non point contre l'Espagne (les monarchies françaises et espagnoles sont liées par les Pacte de Famille dès 1733, pacte renouvelé en 1743 et 1761), mais contre la Grande-Bretagne, puis fin XIX<sup>ème</sup>-début XX<sup>ème</sup> siècle destinée à prévenir un possible coup de force de l'Allemagne wilhelminienne -dont témoignent les archives des Renseignements français qui trahissent une inquiétude certaine devant la faiblesse des défenses insulaires face à une telle éventualité; de même l'Italie mussolinienne se fera menaçante pour les relations maritimes France-Afrique du Nord lorsqu'elle tentera d'obtenir -sans résultat- une base pour ses sous-ma-

rins à Mahon. Il aura fallu le bouleversement des rapports de force à l'échelle planétaire pour que certaines données géopolitiques qui expliquent tout particulièrement les vicissitudes de l'histoire de Minorque, et qui ont longtemps pesé sur les destinées des nations riveraines de la Méditerranée occidentale, deviennent caduques... Dans l'état actuel du monde, du moins.

Sur un autre registre, cette fois loin des rivalités des grandes puissances ou des subtilités des chancelleries, ce sont les relations entretenues par les hommes qui doivent retenir l'attention, parce qu'elles demeurent les plus attachantes: qu'il suffise d'évoquer la remarquable intégration des Solle-rics dans l'appareil commercial français, ou encore la non moins remarquable assimilation des "Mahonais" -autrement dit, les Minorquins- dans une Algérie promue colonie de peuplement européen au milieu du siècle dernier -et dont les descendants ont tous regagné la France après la diaspora de Juin 1962.

Aussi bien dans le bref rappel de ces relations, finalement plus complexes que celles que l'Histoire retient habituellement, c'est l'île de Minorque que l'on voudrait privilégier, et ce, pour plusieurs raisons, aux yeux d'un Français du moins. Car à deux reprises l'île a pesé sur le destin de la nation: non seulement par suite de l'enjeu qu'elle fut durant la Guerre de Sept Ans et par l'occupation française qu'elle connut alors (1756-1763), mais aussi parce que Mahon fut une base arrière et un relais très efficace durant la Conquête de l'Algérie (1830-1840), et parce que de l'île partit en direction de l'Algérie, alors terre française, un contingent de pionniers de la toute première colonisation, la colonisation agricole.

**Les relations des Insulaires avec l'Algérie française ont**

**fait l'objet d'études particulièrement documentées, principalement de Juan-Bta. VILAR: Emigración española a Argelia (1830-1900), Instituto de Estudios Africanos, Madrid, CSIC 1975. Du même auteur: Le commerce espagnol avec l'Algérie au début de la période coloniale (Avril-Juin 1833), Revue d'Histoire Maghrébine, époque moderne et contemporaine, n°12, Juillet 1978, Tunis. L'installation des Mahonais en Algérie, tout spécialement sur le littoral algérois, a fait l'objet d'une publication de Gilbert BRESSON: Histoire d'un centre rural algérien, Fort-de-l'Eau, Alger, 1957 (1).**

Ces relations étant désormais bien connues, on voudrait insister sur l'épisode de XVIIIème siècle, parce qu'il a marqué la géographie insulaire, et parce que lors de la tragédie que fut pour la France la signature de Traité de Paris en 1763, le rôle de Minorque a été passé sous silence -et volontairement, semble-t-il: mais que pesait le retour sans gloire et sans combat de l'île aux Britanniques face à la perte du Canada ?- enfin parce que les sources françaises, qui sont abondantes, sont apparemment méconnues des Minorquins et mériteraient une plus ample exploitation, au moment où chacune des Baléares, dans un légitime souci de retour aux sources, se penche sur son passé.

**MINORQUE ET LA MAITRISE DE LA MEDITERRANEE OCCIDENTALE.**

Dans le cadre des îles Baléares, Minorque est certainement l'île dont l'histoire a été le plus perturbée -si l'on veut bien faire abstraction des troubles internes qui, à diverses reprises, mais principalement à Majorque du fait du poids de la ville de Palma, ont divisé les Insulaires, et ce, pour une raison

qui relève de la situation géographique de l'île, plus exactement de l'équilibre géopolitique en Méditerranée.

Car Minorque, l'île la plus centrale de la Méditerranée occidentale, est très exactement à mi-chemin des côtes de Provence et d'Algérie, à mi-chemin de la Sardaigne et des littoraux de l'Espagne continentale; c'est la première des Baléares atteinte par des navigateurs arrivant de l'Est -où se sont épanouies les grandes civilisations de l'Antiquité- ce qui est l'une des raisons de l'abondance, nullement égalée ailleurs (sauf en Sardaigne) des restes mégalithiques de cette civilisation de l'âge de bronze dite "des talaiots" qui se dispersent dans le Migjorn de Minorque.

Toutefois à l'apogée du commerce médiéval, c'est Majorque, Palma pour être plus précis, qui sera l'escale obligée des nefs catalanes, génoises, pisanes, vénitiennes sur la route de Flandre et des pays nordiques ... et qui jouera le rôle de relais dans la grande expansion aragonaise (en fait catalane) vers la Méditerranée orientale où aboutissent les routes de l'Asie.

Avec les Temps modernes, l'Espagne toute accaparée par la réorientation de son commerce vers l'Amérique ne semble plus guère se préoccuper des Baléares, au point que devant la recrudescence du danger turc (sac de Mahon en 1535, de Ciutadella en 1558) Charles-Quint envisagea un moment l'évacuation totale de Minorque ! Pourtant la valeur militaire de la rade de Mahon n'avait pas échappé à ce grand marin que fut Andrea Doria -le vainqueur de Lepante- au point qu'il aurait affirmé (c'est du moins ce que rapporte la tradition) que "Juin, Juillet, Août et Port-Mahon sont les meilleurs ports de la Méditerranée"... Aussi bien les Britanniques qui, tout au long des guerres franco-anglaises du XVIIème siècle avaient été amenés à fréquenter le théâtre d'opération méditerranéen,

reconnurent-ils l'importance de Mahon dans le cadre de leur stratégie: par le traité de 1701 qui signifiait le démembrement de la monarchie espagnole, la puissance britannique se réserva en Méditerranée Gibraltar, Minorque et Ceuta, et sans attendre le partage, elle s'empara de Gibraltar en 1704, de Minorque en 1708, occupations que le Traité d'Utrecht entérina en 1713 -et dont l'interprétation divergente alimente aujourd'hui le "litige" de Gibraltar!

Car pour les Britanniques la possession de Mahon, dont ils firent la place-forte la plus puissante de la Méditerranée, permettait de surveiller Toulon, port d'attache de l'escadre française du Levant, et de contrôler l'entrée de la Méditerranée orientale. C'est pourquoi lorsqu'en 1803 fut conclue la Paix d'Amiens, ils n'abandonnèrent Minorque aux Espagnols que lorsqu'ils se furent assurés la possession de Malte (le protectorat sur Malte date du 10 Décembre 1800; le Traité de Paris du 30 Mars 1814 précise que Malte appartient à l'Angleterre); car désormais le contrôle de la route des Indes passait au premier plan de leurs préoccupations, le renforcement des défenses de Gibraltar leur permettant par ailleurs de boucler la sortie de la Méditerranée.

Mais posséder un solide point d'appui et renforcer sans cesse ses défenses n'est qu'un élément parmi d'autres à prendre en considération pour la marine que veut dominer la mer; c'est d'autant plus vrai pour les Britanniques que toute leur stratégie reposait sur le blocus des côtes ennemies: l'une des préoccupations du commandement était donc de maintenir en bonne santé des équipages astreints à d'interminables croisières de surveillance au large des côtes inaccessibles. Or l'on sait (2) qu'à l'époque toutes les marines enregistraient plus de pertes par maladies -dont le terrible scorbut- que par le feu ennemi ou les fortunes de mer. Aussi la possibilité de se ravitailler en vi-

vres frais était-elle la condition de l'efficacité d'une telle stratégie, et c'est pourquoi les Britanniques, très préoccupés par ce qu'ils nomment le "victualling", firent assainir les marécages ("aiguamolls") que encombraient le fond de la ria de Mahon et les convertirent en une huerta (Prat Sant Joan) qui était autant destinée à ravitailler en vivres frais les équipages de la Royal Navy qu'à assainir les environs de la nouvelle capitale.

**Il est probable que la réputation des "oignons de Mahon" -à ce point établie que le Maréchal Duc de Richelieu en importa de la graine qu'il fit réparer dans les régions du Midi de la France -n'est pas étrangère à ces préoccupations, quand l'on sait les vertus anti-scorbutiques de ce légume.**

Mahon converti en un point de ravitaillement pour la marine: solution qui prévaudra jusqu'à ce que Nelson imagine de transformer la Sicile en une "fabrique de jus de citron", ce "lemon juice" qui, conservé par adjonctions de 10% de brandy et distribué à la cuiller chaque jour aux hommes d'équipage, réussira à éliminer définitivement le scorbut!

A ces différentes raisons qui font que longtemps Mahon fut un point d'appui naval sans égal, s'en ajoute une autre: l'atout considérable que représentaient les redoutables corsaires mahonais (3) qui armaient de "chebeks" -ce type de navire à voiles latines et avirons portant de 14 à 24 canons dont l'efficacité pour la police de la mer était à ce point reconnue que la marine française, désireuse de remplacer ses galères, en fit construire quatre par des charpentiers majorquins dès 1740 et en lança quatre autres en 1762 (4). Il était donc du plus haut intérêt de compter ces corsaires parmi ses alliés.

Aussi pour des raisons variées convergeant vers un seul but, la maîtrise absolue de la mer, le contrôle de Minorque était de la plus haute importance: la prise de Mahon par les Français en 1756 bouleversait les conditions géopolitiques en Méditerranée. C'est pourquoi le gouvernement britannique alla jusqu'à proposer aux Espagnols de leur restituer Gibraltar à la condition qu'ils veuillent bien contribuer à la reconquête de l'île! De son côté Versailles se montra inquiet des visées britanniques sur la Corse: ne craignait-on pas que les Anglais dans leur opiniâtreté à surveiller Toulon, et privés de Minorque, soient tentés de mettre la main sur les ports corses? Désormais toute la politique française envers Gênes est dominée par cette préoccupation majeure: les Français qui, dès 1747, avaient repris pied en Corse, obtinrent des Génois -en 1756, très précisément le 4 Août, soit deux mois après la prise du Fort Saint-Philippe défendant l'entrée de la ria de Mahon: la concordance est à noter - que des garnisons restent dans les ports d'Ajaccio, Calvi et Saint-Florent (5), une présence qui fut entérinée par la Convention de Compiègne (1764) et prépara l'annexion définitive de l'île (en 1768 les Génois abandonnaient leurs droits de souveraineté). Ainsi l'entrée de la Corse dans la communauté française restait-elle inséparable des vicissitudes de l'histoire de Minorque, replacée dans le contexte de la rivalité franco-anglaise.

Un contexte qui explique le rôle que jouera encore Minorque dans le dénouement de la Guerre de Sept Ans, puisqu'elle servira de monnaie d'échange dans l'opération visant à obtenir la libération de Belle-Ile, occupée par les Anglais depuis 1761, et dont la possession par l'ennemi était d'une tout autre gravité pour la France puisqu'elle perturbait le trafic de la côte atlantique française, de Brest à Rochefort en pas-

sant par Lorient et Nantes (6).

L'Histoire qui insiste, avec raison, sur le caractère désastreux pour la France du Traité de Paris de 1763, passe par contre sous silence la juste appréciation que Louis XV avait eue concernant Minorque en comprenant qu'une opération militaire, caractérisée somme toute par sa facilité tactique, pouvait se muer en la saisie d'un gage diplomatique. Quoiqu'on ait pu écrire, le départ des Français de Minorque -sans combat, et dans les trois mois qui suivirent la ratification du traité -ne fut nullement déshonorant dans la mesure où il sauvait de l'asphyxie les grands ports atlantiques français: Minorque mériterait donc mieux qu'une brève allusion dans l'analyse des clauses du Traité de Paris, et dans l'Histoire de France, une histoire qui préfère insister sur le fait "qu'en compensation (de la restitution de Minorque aux Anglais) le gouvernement de Versailles cédait à celui de Madrid l'ensemble de la Louisiane occidentale" (7).

#### DOCUMENTS DE SOURCE MILITAIRE CONCERNANT MINORQUE FRANÇAISE.

La France n'a donc occupé Minorque qu'un court laps de temps, suffisamment cependant pour laisser un témoignage exemplaire, celui du village de Sant Lluís, ou encore quelques très rares expressions relevant du vocabulaire de la soldatesque (8) que le philologue majorquin **Francesc de B. Moll** a pu déceler dans le Catalan de Minorque, tandis que ses administrateurs et ses soldats, par l'abondance du courrier échangé avec Versailles, accumulaient une précieuse documentation aujourd'hui regroupée à Paris et au fort de Vincennes.

Sans compter que la victoire du Maréchal Duc de Richelieu, très populaire à la cour et parmi les beaux esprits, déclencha une profusion de "relations du combat ...", "details

et récits de la victoire..." mandements des évêques pour des Te Deum, "épîtres", "odes", "chansons", "nouvelles chansons" voire "chansons grivoises" ... que les répertoires de la Bibliothèque Nationale recensent tout au long d'une quarantaine de références.

Voltaire lui-même ne voulut pas être en reste, saluant le maréchal:

**Homme aimable, illustre guerrier  
En tout temps l'honneur de la France  
...Je ne sais si dans Port-Mahon  
Vous trouverez un statuaire;  
Mais vous n'en avez plus affaire  
Vous allez graver votre nom  
Sur les débris de l'Angleterre...**

et dans une péroraison qui se voulait sans doute brillante et vibrante, il n'hésite pas à comparer les deux Richelieu:

**Le cardinal fut plus puissant  
Et même un peu trop redoutable;  
Vous me paraissez bien plus grand  
Puisque vous êtes bien plus aimable**

Il est vrai que c'était l'une des rares victoires du règne de Louis XV, le pendant sur mer de celle de Fontenoy, un fait d'armes dont on se souviendra 40 ans plus tard -ce qui est d'autant plus surprenant qu'on était en pleine période révolutionnaire- lorsque dans le remodelage de ce qui devait devenir le quartier de l'Opéra, on donnera à une des nouvelles voies de Paris -tracée aux dépens de parc de l'hôtel qui avait appartenu au Duc de Richelieu- le nom de rue Port-Mahon, qu'elle porte toujours (9).

On ne reviendra pas sur l'opération de débarquement dirigée par le Lieutenant Général des Armées Navales, marquis de La Galissonnière à la tête d'une escadre de douze vaisseaux, sinon pour signaler que ce fut le capitaine d'un chebek faisant alors escale à Marseille, un Majorquin du nom de Barceló, qui s'offrit pour piloter la flotte française; on

n'insistera pas plus sur les détails du siège du Fort Saint-Philippe, qui a fait l'objet de maints récits. Par contre il a semblé préférable d'apporter quelques précisions concernant la nature et l'intérêt des documents que possèdent les archives militaires françaises; on verra ensuite quel parti on peut tirer des manuscrits actuellement en dépôt aux Archives Nationales (Paris) et qui concernent plus particulièrement les problèmes économiques soulevés à la suite de l'occupation française, et par quels moyens on tenta d'y remédier.

Les Collections du Ministère de la Défense, Archives de l'Inspection du Génie, à Vincennes, regroupent des documents d'une qualité exceptionnelle car il s'agit des relevés topographiques exécutés par les Ingénieurs du Roy qui ont tenu à dresser dès les débuts de l'occupation les plans, coupes ... de tous les bâtiments militaires de Minorque, y compris la ville de Ciutadella, alors ville close. Parmi ces documents on signalera:

-plusieurs plans de Ciutadella, l'un de 1758, l'autre de 1763.

-un plan et profil du fort de Fornells, sur la côte Nord, à l'entrée d'une belle rade, datée du 16 Mars 1758.

-un plan et profil de la redoute de La Mesquida (au Nord de Mahon), avec rochers et plage environnante, également de 1758.

-de nombreux plans et profils du fort de Saint-Philippe, datant de 1756 à 1758; l'un d'entre eux comporte un "plan des environs du Fort Saint-Philippe" qui équivaut à un plan cadastral (avec indication de l'utilisation du sol). Mais le plus extraordinaire document représente en coupe le fort, depuis la falaise et la mer jusqu'à l'Arrabal, l'ensemble ne mesurant pas moins de 7,56 mètres, soit rempli un album de 12 planches de 63 centimètres de longueur: admirable travail de topographe et d'artiste, aquarellé selon

la technique de l'époque, fourmillant de renseignements sur l'affectation de chaque local ... et qui témoigne de l'urgence qu'il y avait à posséder désormais le document qui avait -ou aurait- tant fait défaut lors de la préparation de l'expédition:

**Lorsque le Maréchal partit de Versailles, on ne put trouver qu'un vieux plan de Mahon dans le dépôt de la Marine (marquis de Rochambeau). Toutefois R. de Cisternes met en doute cette affirmation, signalant que le Maréchal avait eu communication d'un plan à peu près exact du Fort Saint Philippe, mais que ni les Archives de la Guerre, ni celles de la Marine ne font mention de l'existence du document. Faut-il en conclure que dans la savante orchestration du fait d'armes -le type même d'opération d'action psychologique que comme l'on dirait aujourd'hui!- on avait volontairement omis ce détail afin de mieux glorifier le génie du Maréchal Duc de Richelieu ?**

Il est évident que ce Fort Saint-Philippe était une pièce maîtresse pour le contrôle de la Méditerranée, aussi le relevé en a-t-il été d'autant l'objet d'attention...

**Le Fort de Saint-Philippe, qui doit son nom au fait que les travaux furent entrepris par Philippe II en 1556 sur les plans d'un ingénieur italien pour défendre Mahon contre les Barbaresques, fut achevé par Philippe III vers 1609. Ce n'était en réalité qu'un vaste carré bastionné lorsque les Anglais prirent possession de Minorque. Ils le complétèrent par de très nombreux ouvrages, souterrains, redoutes... dans lesquels pouvaient se loger 7000 hommes (d'après un rapport français de 1756). Visiblement**

conçu pour faire face principalement à un danger venant de la mer, il présentait dans son environnement immédiat un défaut majeur: à proximité, en effet, se situait le village dit "Arrabal" (les Français, sans se douter du pléonasmе, l'appelèrent "faubourg de la Raval") qui après avoir logé les ouvriers ayant travaillé à la construction des fortifications, abritait de nombreux civils employés par la garnison. Il était donc facile, une fois parvenu dans le village, de préparer l'assaut final de la forteresse derrière le bouclier formé par les maisons, ce que ne manquèrent pas de faire les Français, et ce que les tableaux montrant la prise du fort illustrent à l'évidence -c'est-à-dire que le fort fut pris à revers par les troupes débarquées a Ciutadella.

-une carte de Minorque datant de 1759, avec routes, chemins, fermes... et qui paraît avoir servi de maquette à la carte publiée par les Britanniques en 1770, que possèdent la Bibliothèque de Mahon et certaines familles minorquines.

-une carte du littoral -visiblement dressée dans un but opérationnel- intitulée "carte de la côte de l'isle de Minorque", datée du 30 Mars 1759, elle recense plages, calanques, caps, rades... et par sa précision devrait permettre une comparaison avec le tracé actuel du littoral tel que le relève la photographie aérienne.

-une carte de la rade de Mahon, datée de 1759.

-un plan cadastral intitulé "Plan du terrain (sic) proposé pour construire un village de même grandeur que celui de La Raval" (sic), datant également de 1759, avec les noms des propriétaires, dans une orthographe déformée: James Serre, Francisque Vila, Pierre James.

-une carte qui reprend le plan précédent, mais l'intègre, après réduction, dans l'ensemble de l'environnement de la ria de Mahon.

Enfin, outre ces documents (dont la liste n'est pas exhaustive), certains rapports et dossiers peuvent apporter d'utiles renseignements, encore que trop exclusivement élaborés avec un objectif purement militaire.

Ce sont donc des originaux particulièrement intéressants que possèdent les Archives de Vincennes: une documentation sachant allier précision et "sens du rendu", et dont la qualité est à la hauteur de ce corps d'élite que formaient les Ingénieurs du Roy (10). Certains de ces documents sont d'autant plus précieux qu'ils permettent des comparaisons à deux siècles de distance, tant pour certains détails de la morphologie littorale que pour étudier la morphologie urbaine de Ciutadella, voire de Mahon -ou qu'ils permettent de reconstituer certains ouvrages aujourd'hui disparus.

**Ainsi l'Arrabal -dont une partie est représentée "détruite pour démasquer la batterie du Chevalier Devoisin" sur le profil de 1756- fut totalement arrasé en 1771 par les Anglais, et le Fort Saint-Philippe démantelé après le siège de 1781 dirigé par le Duc de Crillon à la tête d'un corps franco-espagnol (11).**

C'est en définitive à Paris que sont conservés les plus beaux de ces ultimes témoignages de l'apogée de Minorque en tant que base navale contrôlant la Méditerranée occidentale (12).

MINORQUE SOUS ADMINISTRATION FRANÇAISE (1756-1763)

A en croire les chroniqueurs de l'époque, la prise de possession de

Minorque au nom du Roi Très Chrétien fut saluée avec enthousiasme par la population minorquine :

**Les femmes et les enfants, écrit le marquis de Rochambeau, venaient au devant de nous et nous aidaient à passer les crevasses des rochers; ils étaient tous catholiques et n'aimaient pas les Anglais; on baisait les mains sales d'un vilain recollet que j'avais pris à Toulon pour aumônier, et les femmes se mettaient à genoux pour recevoir ses bénédictions, qu'il ne leur épargnait pas" (13).**

Enthousiasme sans aucun doute... encore que les Britanniques se soient montrés très tolérants en matière religieuse, conformément d'ailleurs aux clauses du Traité d'Utrecht... et à leur intérêt bien compris, avant tout militaire, et peu socieux de ce que pouvait penser le bon peuple... D'ailleurs à voir les jurats de Mahon s'empresser sept ans plus tard de s'adresser aux Anglais de retour dans l'île en des termes identiques à ceux qui avaient salué l'arrivée des Français, on se doute que pour les Minorquins importaient avant tout les conséquences économiques que pouvait impliquer toute passation de pouvoir!.

La réalité n'est donc pas si simple. Depuis un demi-siècle vivant sous la protection de la Pax Britannica -c'est-à-dire concrètement celle de la Royal Navy alors au sommet de sa puissance, et capable de briser en un temps record toute atteinte aux protégés de l'Angleterre- les Minorquins, de surcroît enrichis par une fructueuse guerre de course, avaient su habilement tirer parti de la situation: c'est très tôt, vers 1740 (14) qu'ils se sont orientés vers le commerce des "blés de Barbarie", une spécialisation qui devait atteindre son apogée au début du XIXème siècle et s'effondrer brutalement en 1820 lorsque le gouvernement espagnol, cédant alors aux "trigueros" de Castille -le lobby

céréaliériste, dirions-nous aujourd'hui- interdit toute importation de blé étranger en Espagne (15).

Aussi le commerce des blés est-il à l'origine de toute une correspondance échangée entre les autorités françaises de Mahon et Versailles. Les responsables français, à l'évidence peu habitués à une économie de marché basée sur des échanges internationaux -parce que ce type d'économie était encore embryonnaire en France, et que eux-mêmes étaient d'origine noble, donc peu au courant des pratiques commerciales ?- paraissent ne pas avoir pris pleinement conscience de l'importance de ce négoce (16) pour les Minorquins, ou plus exactement avoir cru naïvement que c'est parce que l'île ne produisait pas assez de blé (ce qui était vrai dans une certaine mesure) qu'elle était obligée d'en importer pour ne pas mourir de faim. Aussi les autorisations d'importations de blés sont-elles fréquemment transmises aux autorités centrales: ce blé arrive de Marseille, de Narbonne, de Barcelone. Mais les mêmes autorités font pertinemment remarquer à Versailles que depuis que Minorque est française, les Minorquins ne peuvent plus se procurer les espèces espagnoles et portugaises que les Barbaresques acceptent en paiement des blés, à l'exclusion de toute autre monnaie: on verra une demande adressée à Perpignan afin que soit négocié auprès des banquiers de Barcelone ce qu'aujourd'hui nous appellerions un achat de devises...

A ces difficultés s'ajoutèrent bien vite les saisies de navires marchands par les Britanniques, car l'île vivait désormais dans une situation d'assiégée. Aussi dès leur arrivée les Français parurent soucieux d'alléger ce que leur présence avait de gênant pour les Insulaires (17), et c'est pourquoi pour faire face aux difficultés économiques dans lesquelles se débattait Minorque, ils commencèrent par recourir à l'habituelle solution de facilité: réclamer à Versailles une aide sous



forme de subvention. Or c'est précisément sur ce fond de préoccupation que se situe l'épisode de la construction d'une église dédiée au Roi Louis XV qui débouchera sur la fondation du village de Sant Lluís/San Luís.

Première urgence: que faire de ce "faubourg de La Raval", autrement dit l'Arrabal? Les ordres de Versailles étaient stricts, dans leur logique toute militaire: afin de prévenir tout danger en cas de siège (et l'histoire se répèterait, c'était certain !) il fallait le détruire. Mais le comte de Lannion, gouverneur de l'île, fit observer que cet "arrabal" était indispensable pour loger la troupe, le siège ayant montré dans quel piètre état de santé lors de la reddition se trouvaient les soldats de la garnison, du fait de son entassement dans les locaux du Fort; d'autre part, en chasser les habitants serait faire supporter une brimade inopportune à une population qui avait déjà particulièrement souffert du siège, inutile donc de se rendre impopulaire... On en resta donc là et sans doute l'occupation française fut-elle trop courte pour que la décision de Versailles soit mise à exécution. On peut toutefois se demander si dans l'esprit du comte de Lannion la fondation du village de Saint Louis/Sant Lluís ne devait pas compenser aux yeux des Minorquins la destruction de l'Arrabal qui était inévitable. Probablement est-ce cette arrière-pensée qui explique que la construction de l'église puis l'alotissement des terrains à bâtir vont être, en matière civile, la grande affaire des autorités françaises, à partir de 1760. Un projet auquel on accordera la maximum d'attentions... tout en pensant à ménager les deniers de l'Etat... Car la correspondance échangée avec Versailles avant d'engager toute dépense -une forme de centralisme à la Française qui a de solides racines !- nous vaut de connaître toutes les étapes dans la

réalisation du projet avanc beaucoup de minutie.

- 7 Juin 1760: M. de CAUSSAN, Commissaire ordinaire des Guerres en Languedoc promu Intendant de police et de finances à Minorque, est autorisé à prendre sur le budget une somme **"pour secourir les pauvres"**, et veut **"envisager les moyens d'en rendre la distribution utile au Roy et avantageuse à l'île"**. Mais comment créer des emplois dans le cadre des recettes d'un Colbertisme toujours d'actualité ? Y installer des **"ateliers"** (sic). Il n'est guère question d'envisager cette solution "dans les circonstances présentes". De grands travaux ? **"Les ouvrages publics se réduisent à la réparation des maisons qu'occupe la garnison... et à l'entretien d'un seul chemin qui aboutit d'une extrémité de l'isle a l'autre"** (il s'agit de la route Mahon-Ciutadella, connue à Minorque sous le nom de Camí d'en Kane, Kane ayant été un gouverneur britannique): n'oublions pas que c'est à l'époque où l'administration royale crée ce merveilleux réseau routier dont nous avons hérité. Aussi l'Intendant propose-t-il qu'après avoir distribué des aumônes **"aux plus nécessiteux"**, une somme soit affectée à la construction d'une chapelle -dont l'initiative revient d'ailleurs à l'Evêque de Majorque, avec lequel les Français entretenaient d'excellents rapports, et qui venait d'effectuer une tournée épiscopale dans l'île." ... **"A près d'une lieue de Mahon, dans la partie méridionale, sont situées environ cent métairies où habitent les gens qui cultivent les fonds (18), au nombre de près de 400. L'éloignement de leurs habitations de la ville de Mahon, leur paroisse, les empêche dans les mauvais tems (sic) de venir assister à la Messe les jours d'obligation ... Les habitants d ces métairies ont eu recours (sic) à M. l'Evêque et lui ont demandé d'exiger une chapelle rurale qui sera**

dépendante de la cure de Mahon, dans le centre de ces métairies". Et en Post-Scriptum, l'intendent ajoute: "J'ai écrit à Avignon pour avoir un plan d'une chapelle des plus simple (sic) à pouvoir contenir 400 personnes".

Le project se confirme comme le montrent les précisions qu'apporte la correspondance échangée tout au long de l'année 1760. Ainsi il est demandé de "faire consentir M. le Contrôleur Général... à envoyer de plus un beau tableau de Saint Louis pour la Dédicace", et comme ces administrateurs sont comptables de deniers de l'Etat, la lettre ajoute: "Le tabelau pourra se faire ici par un peintre italien, que nous avons, passable et à meilleur marché sans doute que ceux de Paris"...!.

Ce peintre italien est, très probablement, CHIESA, alors très à la mode à Minorque et dont le Musée de la Marine de Paris possède un tableau représentant la prise de Fort Saint-Philippe en 1756, preuve évidente qu'il exécuta des commandes pour les Français.

Autre précision le 12 Octobre 1760: "J'ai eu l'honneur de vous prévenir le 5 Juillet dernier que j'avais reçu un plan pour la construction d'une chapelle rurale dédiée à St. Louis... à laquelle on travaille depuis quelque tems (sic) ... C'est M. d'Allemand le Père, un ancien ami qui a fait ces plans à Carpentras où il réside et le Ch(evalier) d'Allemand son fils, capitaine dans le Languedoc (= nom du régiment) en garnison à Minorque qui a bien voulu à la prière de M. le C(om)te de Lannion et à la mienne, donner ses soins pour l'exécution de cet ouvrage... " "J'ai écrit à Avignon pour faire faire une copie d'un tableau de St Louis qui est au noviciat des Jésuites, fait par Sauveur, qui a mérité l'approbation des connoisseurs (sic); la dépense de

cette copie sera peu de choses....".

Les préoccupations financières des administrateurs français furent vite dissipées puisque, finalement, ce fut un tableau dû à l'illustre Le Sueur représentant Saint Louis adorant la Vierge qui fut offert par le Maréchal Duc de Richelieu. Longtemps ce tableau orna l'église de Sant Lluís: il disparut (ou fut détruit ?) durant la période troublée de la Guerre Civile de 1936-1939 (19).

"Cette église qui est faite dans toutes les règles de l'Art et exécutée par de très bons ouvriers que nous avons trouvé (sic) dans le Régiment de cette garnison, fait l'admiration des Minorquins dans la propreté et la précision dans la coupe qu'ils ignorent totalement, car pour cette partie de la Bâtisse, ils sont encore dans la Barbarie.. Cet ouvrage pourra leur servir de modèle et contribuera à former des ouvriers sous nos tailleurs de pierres et appareilleurs français... " "Je ferai graver en gros caractères sur la frise de la façade une inscription DIVO LUDOVICO AEDM DEDICAVERE GALLI AN.MDCCCLX". Simple modification: la façade porte actuellement au lieu de AEDM le mot SACRUM. Et la lettre poursuit: "Nous avons ici dans le Régiment des Grenadiers Royaux de Chabrilan, un grenadier lorrain bon sculpteur qui est très en état de sculpter les armoiries" (ces armoiries comportant les trois fleurs de lys représentées sur la façade, toute passée au lait de chaux) -"très assidu au travail et qui travaille pour 40 sols par jour"- bref le sérieux inséparable de l'économique... un bon rapport qualité/prix, en somme!

Le 13 Juillet 1761, une lettre du même Caussan signale "la naissance des arceaux de la façade..., la plus grande partie de pierres de la corniche de la façade et de l'in-

terieur ainsi que les chapiteaux des pilastres sont taillés... ". La construction est donc bien avancée.

Mais voici du nouveau: la première mention du futur village, dont jusqu'à présent il n'était pas question. **"Nombre de particuliers demandent déjà l'inféodation de différentes parties de ce terrain (sic) à portée de l'église pour y bâtir des maisons"**.

Le 14 Janvier 1762, soit six mois plus tard, une lettre, toujours de même Caussan portant en annexe le plan du village et celui de la garrigue de Binifadet sur lequel on l'implante signale que **"plusieurs propriétaires de fonds limitrophes (...) se proposent de construire des habitations à portée de la nouvelle église..."** "J'ai distribué les rues d'un village qui pourra successivement se former par les habitations qu'on paroit(sic) disposé d'y établir qui auront 4067 toises. Le restant de la garrigue qui aura 15480 T(oises) une fois inféodé aux particuliers qui seront devenus habitants de St Louis pourra augmenter le revenu du domaine (royal) par les lods (lluisme en Catalan) qui seront dûs à chaque mutation et par les censives annuelles... J'ai donné à chaque isle (=ilôt) 30 toises de largeur dont la moitié suffira à chaque habitant pour y bastir (sic) une maison durable de 6 t.ses 32 pour une petite cour intérieure et 6 toises pour un petit jardin avec la largeur que chaque particulier sera en état de bâtir sur la rue de part et d'autre, et pour rendre régulière tant la place que les rues je conviendrai à l'aimable avec les propriétaires dont on coupera les terrains de leur donner en échange un équivalent ou excédent de la même garrigue et je ferai mettre la chose dans le plan exact... J'ai remis un pareil plan à M.le Comte de Lannion qui a approuvé la distribution du village; il l'adresse à M.le Duc de Choiseul par ce même courrier".

Telle est donc l'historique de ce village de Sant Lluís, construit à partir d'une chapelle conçue initialement comme un chantier public procurant travail à la population locale et lui permettant d'assister au culte -on rejoint ici une préoccupation de l'époque, et la comparaison avec l'île d'Ibiza s'impose tout en laissant **"au Pays un monument de la libéralité de sa Majesté dont la mémoire sera à toujours conservée par la dédicace qu'on a déterminé de faire de cette chapelle à St Louis, au fronton de laquelle on a résolu de faire placer les armes du Roy en relief, ainsi qu'au devant de l'Autel"**. Quant à l'acte de naissance du village de Sant Lluís, il est donc daté du 14 Janvier 1762.

Ainsi se trouvait transposée sur le sol de Minorque une église inspirée des édifices classiques si nombreux en Provence.

N'est-il pas amusant de constater qu'au moment même où tant de médiocres poètes avides de louer la gloire de Duc de Richelieu -probablement très surfaite dans le cas de Minorque, car le mérite de la prise de Mahon revenait pour l'essentiel à La Galissonnière- laissaient dans la littérature française un témoignage de ce classicisme déclinant contre lequel réagira l'Europe entière -avec à sa tête l'Angleterre qui lancera le Romantisme- de modestes administrateurs sans prétention autre que de réduire la misère insulaire et de laisser un monument à la gloire de leur roi, élevaient à Minorque une église qui est sans conteste la plus belle de l'île, comme se plaisent à le reconnaître les Minorquins, de par son classicisme très pur.

Dégénéré sous sa forme littéraire en France même, le "Siècle des Lumières" retrouvait dans sa traduction architecturale une ultime vigueur aux îles Baléares!

## Références bibliographiques

- (1)- Je remercie vivement le Professeur X.YACONO qui m'a fait bénéficier des richesses de sa bibliothèque et ses recherches sur les premiers temps de la colonisation en Algérie.
- (2)- CARRE A. (médecin Général de la Marine): "La santé et l'histoire maritime anglaise de XVIème siècle à 1915". La Revue Maritime (Paris), n°310, Janvier 1976.
- (3)- Longtemps jusque sur les côtes du Levant de Valence une berceuse menacera l'enfant qui ne s'endort pas du "vilain Mahonais", toute comme dans nos campagnes lorraines une autre berceuse menaçait du "méchant Suédois" (de la Guerre de Trente Ans). Renseignements sur Minorque dû à Tomas VIDAL.
- (4)- JAVOULT R. (Capitaine de Frégate): "Les navires à voiles latines dans notre marine de guerre, de Colbert à la Révolution. Le chebec", Revue Triton, Fascicule 65, 2ème trimestre 1963 (Supplément trimestriel de documentation maritime au Neptunia n°70. Edité par l'Association des Amis des Musées de la Marine. Paris).
- (5)- DE CISTERNES R.: La campagne de Minorque, d'après le journal du commandeur de Glandevéz et de nombreuses lettres inédites. Paris, Calmann-Lévy 1899.
- (6)- Mes remerciements les plus vifs s'adressent à M.R. ESTIENNE, Conservateur au Service Historique de la Marine, à Lorient, qui a bien voulu orienter mes lectures sur l'histoire maritime du XVIIIème siècle, et à qui je dois d'avoir perçu toute l'importance de Minorque pour la France d'Ancien Régime.
- (7)- VIDALENC J.: Le Monde à la fin du XVIIIème siècle, 1750-1789, Paris, Masson, 1969.
- (8)- MOLL Francesc de B.: "Estudi fonètic i lexical del dialecte de Ciutadella". Reprise avec complément d'une étude parue en 1932 dans Miscelanea Filològica dedicada a Don Antonio M. Alcover.
- (9)- HILLAIRET J.: Connaissance du Vieux Paris. Paris, Le Club du Livre, 1956.
- (10)-BLANCHARD A.: Les Ingénieurs du Roy, de Louis XIV à Louis XV. Etude du Corps des Fortifications. Thèse d'Etat, 1979, Université de Montpellier. Ce chercheur a, en cours de publication, une étude sur Minorque.
- (11)-D'où une autre série de documents, également aux Archives de Vincennes datant de cette seconde époque.
- (12)-Encore que l'escadre victorieuse à Aboukir partira de Mahon.
- (13)-Cité par R. DE CISTERNES.

- (14)-Précision due à cet excellent connaisseur de l'histoire de Minorque qu'est Andreu MURILLO (Mahon).
- (15)-J'ai décrit dans La terre et l'homme aux îles Baléares (Aix-en-Provence, Edisud, 1977) ce que furent pour Minorque les conséquences de cette grave crise: après un siècle de libéralisme, Minorque faisait l'expérience du protectionnisme.
- (16)-Un intéressant mémoire -pour situer l'état d'esprit des Français- daté du 29 Août 1761 et signé de Taverner BOISFOREST accuse les Anglais de n'avoir voulu faire de Minorque qu' "un entrepos " (sic) et qu'elle "subsiste plus par le commerce que par la culture", empêchant même sa mise en valeur agricole, voire l'exploitations de ses mines de charbon (!). Archives du Génie, Vincennes.
- (17)-D'ailleurs les Français avaient proposé aux Espagnols de leur remettre l'île en toute souveraineté dès 1756. Soucieux de la fragilité de leur situation ceux-ci refusèrent tout comme ils refusèrent de céder aux sollicitations des Britanniques, pourtant bien tentante (le retour de Gibraltar).
- (18)-Sur les raisons de la présence ici -et ici seulement à Minorque- d'une petite paysannerie nombreuse, Cf La terre et l'homme aux îles Baléares, pp. 50-54, le paragraphe intitulé "Une petite paysannerie reléguée à l'extrémité orientale du Migjorn".
- (19)-Renseignements dus à Tomas VIDAL, enseignant à l'Université de Barcelone et originaire de Minorque. Les précisions concernant l'origine du tableau représentant Saint Lous sont de l'historien minorquin Hernández SANZ.

Sur l'ensemble de la période, l'ouvrage de E.GUILLON: Port Mahon. La France à Minorque sous Louis XV (1756-1763), Paris, Lerous, 1894, est à consulter, principalement pour tout ce qui concerne le siège du Fort Saint-Philippe et pour l'administration de l'île. Un résumé commode en a été fait dans la Revue Historique de l'Armée, 13ème année, 1957, n°1, sous le titre: "Les Français à Minorque au XVIIIème siècle" (non signé). Principal intérêt la reproduction d'un tableau (de Chiesa) représentant la prise du ort. Les documents de source militaire sont à consulter aux Archives de l'Inspection du Génie, Château de Vincennes, Collections du Ministère de la Défense.

Les documents en dépôt aux Archives Nationales (Paris) appartiennent aux séries K 145 et K 146 (microfilmées).

- \* Ode à monseigneur le maréchal duc de Richelieu, par M. G\*\*.  
(Voyez la division POÉSIE.)
- \* A monseigneur le maréchal duc de Richelieu, ... (Par M<sup>me</sup> BOURLETTE.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Poème au roi, sur la prise de Port-Mahon, par TEISSERENC, de Lodève...  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Épître sur la prise de Port-Mahon, adressée aux politiques de l'arbre de Cracovie, par M. DE CHEVRIER.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Couplets chantés à la fête que M. le duc de Gesvres a donnée à l'occasion de la prise de Mahon.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Ode sur la prise du Port-Mahon.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Ode sur la prise du Port-Mahon. (Par BONNET DE CHEMILIN.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Sur la conquête de Port-Mahon. (Par TANEVOT.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Chanson grivoise, sur la prise du port Mahon. (Par VADE.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Chanson nouvelle, au sujet de la prise de Port-Mahon.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Chansons nouvelles, sur la prise de Port-Mahon.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Recueil de chansons qui ont été faites après l'agréable nouvelle de la prise du Port-Mahon.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Jeu de piquet de Mahon.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Vers et chansons sur la conquête de l'île Minorque. (Par M. BONNEVAL.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Minorque conquise, poème héroïque, en quatre chants.  
(Par BAUNET, d'après Barbier.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Gallis et Anglis, post expugnatum Magonem, gratulatio. (Auctore FRANC. ROUX DUCLOS.)  
(Voyez *ibidem*.)
- 685. Recueil général des pièces, chansons et fêtes données à l'occasion de la prise du Port-Mahon; précédé du journal historique de la conquête de Minorque. — *En France, 1757, in-8°.*
684. Addition aux remontrances du parlement de Normandie, où l'on verra quels ont été les privilèges, franchises et libertés de la province de Normandie sous le gouvernement de ses anciens ducs... — *En France, 1756, in-12.*  
(Le titre de départ, page 1, porte : *Lettre de M<sup>me</sup>, conseiller du parlement de Rouen, à M<sup>me</sup>, président du parlement de Paris, droits de la province de Normandie.* [7 juillet.] )
- \* Arrêt de règlement de la cour de parlement (de Toulouse), du 7 juillet 1756.  
(Voyez la division JURISPRUDENCE.)
- \* Déclaration du roi, qui détermine l'époque de la cessation du vingtième établi par édit du mois de mai 1749, et ordonne la levée d'un second vingtième. Donnée à Compiègne, le 7 juillet 1756...  
(Voyez la division LÉGISLATION.)
- \* Déclaration du roi, qui proroge pendant dix années la levée des deux sols pour livre en sus du dixième, créés par édit de décembre 1746, et porte création de dix-huit cent mille livres de rentes héréditaires au dernier vingt sur le produit desdits deux sols pour livre du dixième. Donnée à Compiègne, le 7 juillet 1756.  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Déclaration du roi, qui proroge la perception des droits rétablis par édit de décembre 1743 et la déclaration du 21 dudit mois sur les marchandises et denrées entrant dans la ville, faubourgs et banlieue de Paris, et des quatre sols pour livre établis par édit du mois de septembre 1747. Donnée à Compiègne, le 7 juillet 1756...  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Mandement de monseigneur l'évêque de Soissons (FRANÇOIS duc DE FITZ-JAMES), pour faire chanter le *Te Deum*, en action de grâces de la prise du fort Saint-Philippe. (16 juillet.)  
(Voyez la division DROIT CANONIQUE.)
- \* Mandement de monseigneur l'illustrissime et révérendissime évêque comte de Valence (ALEXANDRE MILON), qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, en action de grâces de la prise des forts de Mahon et de la victoire remportée sur l'escadre anglaise. (17 juillet.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Mandement de monseigneur l'archevêque de Paris (CHRIST. DE BEAUMONT), qui ordonne que le *Te Deum* sera chanté dans toutes les églises de son diocèse, en action de grâces de la conquête de l'île Minorque et de la prise de Port-Mahon. (22 juillet.)  
(Voyez *ibidem*.)
- \* Ronde sur la prise de Port Mahon, chantée à la Comédie française, le samedi 24 juillet 1756.  
(Voyez la division POÉSIE.)
- \* Mandement de monseigneur l'évêque comte de

L'une des pages du catalogue Histoire de France, série Lb<sup>38</sup> du Département des Imprimés de la Bibliothèque Nationale (Paris) relative à la prise de Port-Mahon de 1756